

EMPLOI ET FORMATION DANS LA FILIÈRE BOIS-BÂTIMENT EN PAYS DE LA LOIRE



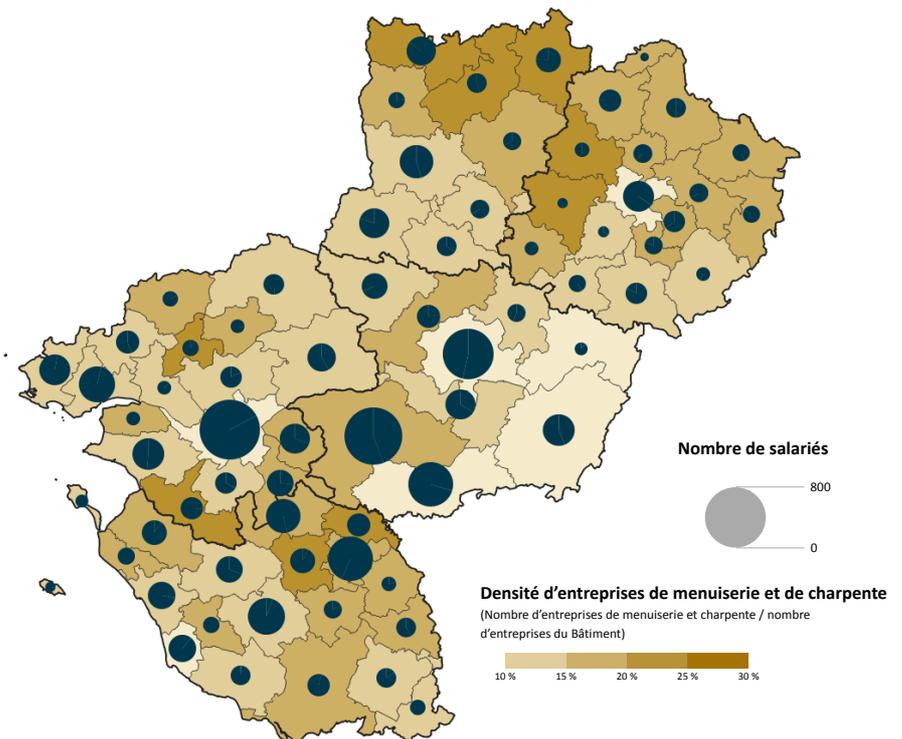
septembre 2019

La France dispose d'un des massifs forestiers exploitables le plus étendue d'Europe et d'un taux de boisement important mais cet atout est aujourd'hui insuffisamment valorisé, notamment en ce qui concerne les filières bois-construction. La part du bois dans les matériaux de construction stagne en France autour de 10 % alors qu'elle est de 15 % en Allemagne et 35 % en Scandinavie. Pourtant, les atouts du bois dans la construction sont nombreux. Ce matériau est rapide à mettre en œuvre car il se prête bien à la préfabrication et qu'il permet de réaliser des chantiers propres et secs avec une production de déchets et une consommation d'eau limités. Le bois est isolant mais surtout, sa mise en œuvre est synonyme d'une isolation répartie sur l'ensemble de l'enveloppe. Enfin, matériau léger, il est très adapté aux surélévations.

Bois-Bâtiment	
	13 400 établissements ↗
	34 400 salariés ↘
Menuiserie (code NAF 4332A)	
	3 900 établissements ↗
	8 800 salariés ↘
Charpente (code NAF 4391A)	
	650 établissements ↗
	2 300 salariés ↘
Zoom sur les métiers	
	6 800 menuisiers ↘
	2 000 charpentiers ↘

Sources : INSEE 2018, ACOSS 2018 et évolution 2018/2009

Menuiserie et charpente : établissements et salariés par EPCI en 2018
Unité : nombre de salariés et d'établissements - Source : ACOSS et INSEE



■ UNE OFFRE DE FORMATION RÉPARTIE SUR L'ENSEMBLE DES PAYS DE LA LOIRE

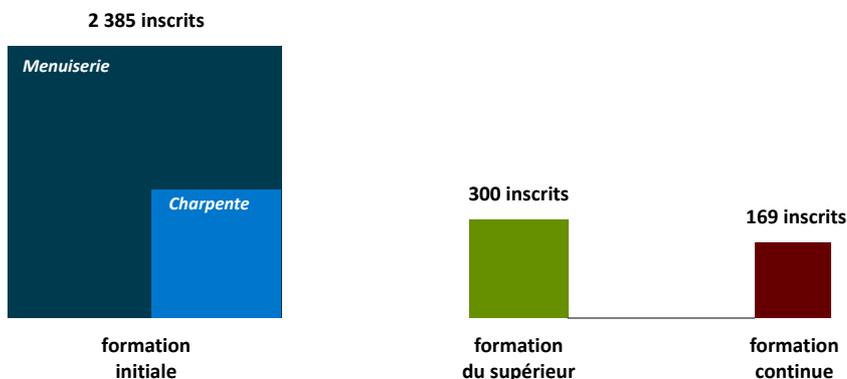
Les métiers rencontrés dans le secteur du Bois recouvrent un nombre important de compétences. Les établissements de formation des Pays de la Loire proposent des formations allant du niveau certificat d'ptitude professionnelle (CAP) au niveau ingénieur et sont répartis sur tout le territoire régional.

Une hausse importante des effectifs inscrits en CAP

Le nombre total d'inscrits en CAP, BP, Bac Pro et BTS dans les secteurs de la menuiserie et de la charpente progresse depuis 2 ans : + 2 % entre les rentrées scolaires 2015 et 2016, puis + 5 % entre 2016 et 2017. Cette hausse est portée par les inscriptions en CAP qui enregistre une augmentation de 14 % entre 2016 et 2017. L'apprentissage connaît un regain d'intérêt intéressant.

Les effectifs inscrits dans les formations du secteur Bois pour l'année scolaire 2017/2018

Unité : nombre d'inscrits - Source : CCCA-BTP, CERC des Pays de la Loire



La formation supérieure reconnue au niveau national

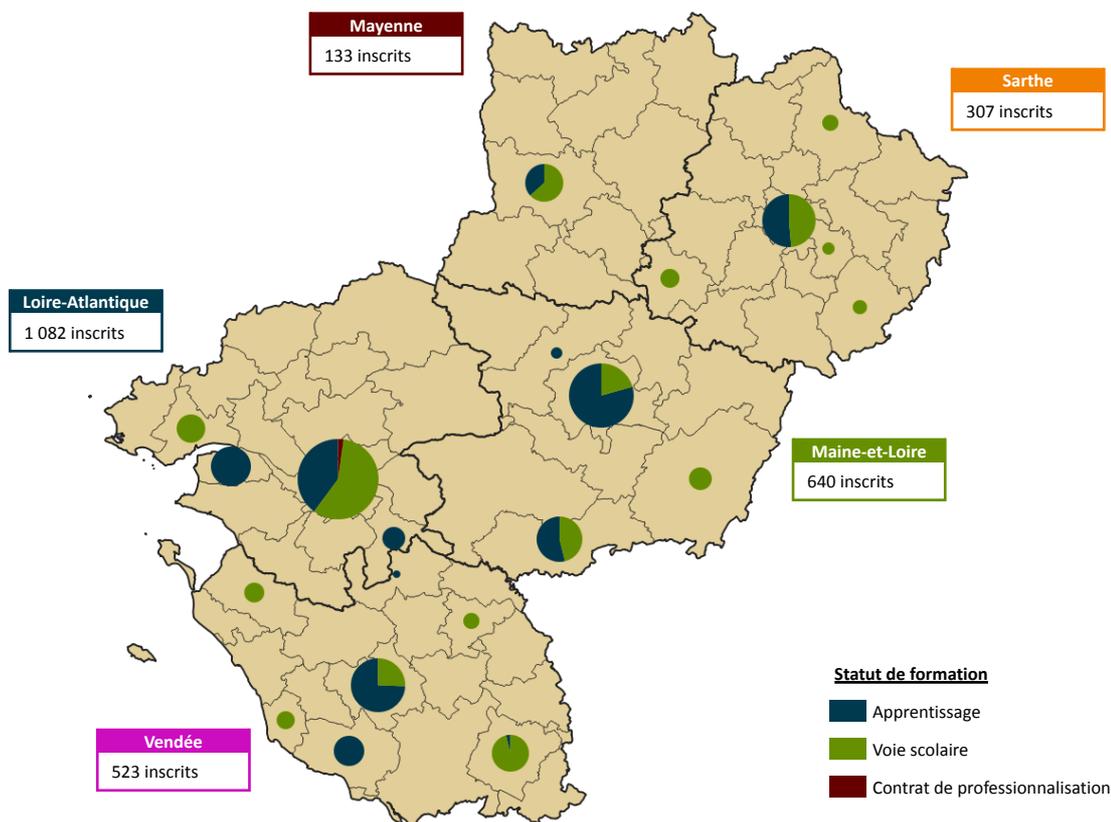
La formation d'ingénieur dispensée à Nantes est unanimement reconnue pour ses qualités. En 2017, 283 élèves ont bénéficié de cet enseignement.

169 stagiaires en formation continue

La formation continue permet d'acquérir des compétences professionnelles pour les personnes étant déjà dans la vie active. En 2017, 169 stagiaires ont bénéficié d'une formation continue dans le secteur du Bois.

Les effectifs inscrits dans les formations du secteur Bois recensées par EPCI des Pays de la Loire pour l'année scolaire 2017/2018

Unité : nombre d'inscrits - Source : CCCA-BTP, CERC des Pays de la Loire



■ DE NOMBREUX PROJETS DE RECRUTEMENT DE MENUISIERS ET CHARPENTIERS

Des besoins de recrutements largement exprimés par les entrepreneurs

Une enquête menée auprès des entrepreneurs des Pays de la Loire a permis de mieux cerner le contexte dans lequel se réalisent les recrutements.

42 % des entrepreneurs expliquent leurs besoins de recrutement par la compensation des départs en retraite de leurs employés. La hausse d'activité sur le secteur d'intervention initial de l'entreprise compte pour 32 % des intentions d'embauche, alors que le développement de nouveaux marchés représente 18 % des projets de recrutement.

Une part importante de contrats à durée indéterminée (CDI) proposés

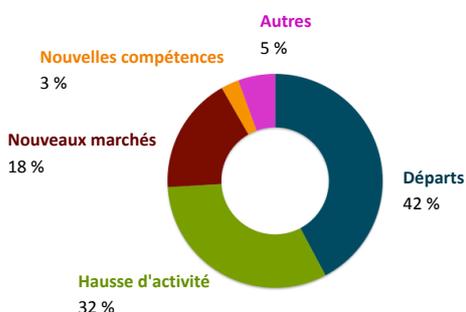
Les établissements de la Construction bois qui souhaitent recruter ont l'intention de proposer des contrats à durée indéterminée (CDI) pour 38 % d'entre eux ou des contrats à durée déterminée (CDD) pour 30 % des embauches. Les autres formes de contrats sont à 18 % de l'intérim et à 14 % le recours à l'apprentissage.

Les difficultés de recrutements sont identifiées par les entrepreneurs

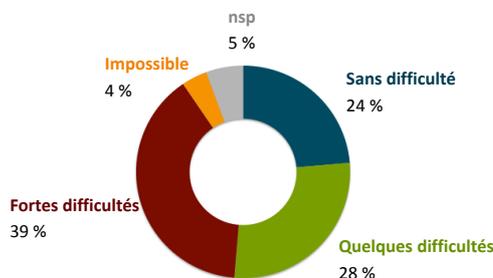
Globalement, les entrepreneurs expriment des difficultés notables pour effectuer les recrutements envisagés. Pour 67 % d'entre eux, des difficultés importantes ou très fortes seront ressenties pour enrôler de nouvelles personnes au sein de leurs entreprises. Seuls 24 % des répondants indiquent ne pas avoir de souci pour procéder à de nouvelles embauches.

Les entrepreneurs interrogés ont déclaré essayer de recruter grâce au bouche à oreille dans 28 % des cas. Le vecteur en ligne constitue aussi une part importante des canaux de recherche avec 16 % pour les

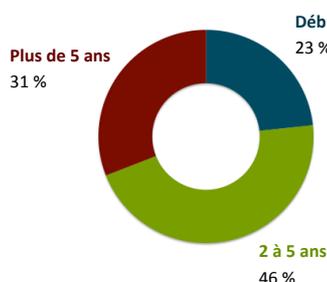
Raisons évoquées pour les projets de recrutements en 2019 dans les Pays de la Loire
Unités : % - Source : CERC des Pays de la Loire



Niveau de difficultés des recrutements envisagés en 2019 dans les Pays de la Loire
Unités : % - Source : CERC des Pays de la Loire



Niveau d'expérience souhaité en 2019 dans les Pays de la Loire
Unités : % - Source : CERC des Pays de la Loire



annonces en ligne et 12 % pour les réseaux sociaux tels que Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram...

L'enquête annuelle besoin de main d'œuvre de Pôle Emploi

Les résultats publiés par Pôle Emploi confirment la hausse des intentions d'embauche de menuisiers et de charpentiers en Pays de la Loire entre 2018 et 2019. 81 % des

projets de recrutement de menuisiers et 87 % des projets de recrutements de charpentiers sont jugés difficiles. Le recrutement de charpentier Bois est jugé difficile par les chefs d'entreprise depuis plusieurs années.

■ UN ENGAGEMENT ENCORE PLUS FORT POUR DES PROJETS PLUS NOMBREUX ET PLUS COMPLEXES

Constat

La filière forêt-bois est un pilier de la croissance verte française. Elle permet d'éviter et de compenser l'équivalent d'environ 20 % des émissions françaises de CO₂, grâce au stockage de carbone en forêt et dans les produits bois, et à la substitution de bois à des énergies fossiles et à des matériaux plus énergivores. Fondée sur une ressource forestière renouvelable et gérée durablement (28 % du territoire national), la filière bois a également été désignée en 2013, 14ème filière d'avenir pour la compétitivité de l'industrie française.

Depuis 2012, le secteur de la construction bois a subi la crise du secteur du bâtiment. En 2016, l'activité a été particulièrement difficile. Pour autant, en deux ans, le marché du Bois dans la Bâtiment a retrouvé une activité plus dynamique et offre de très belles perspectives d'activité dans les prochaines années. De nombreux maîtres d'ouvrages s'intéressent de près à l'émergence avérée des bâtiments Bois et s'approprient à lancer des projets de construction avec une utilisation importante de ce matériau.

Enjeux

Les bâtiments à ossature bois ont le vent en poupe et de nombreux maîtres d'ouvrage, notamment des collectivités locales, se lancent pleinement dans ce type de construction. Les entreprises du secteur du Bois-Bâtiment doivent donc s'engager encore plus dans une démarche d'amélioration de leurs produits.

Le secteur de la Construction Bois offre, comme la sylviculture et la transformation, permet d'offrir des emplois au niveau local et souvent dans des zones rurales. Il est nécessaire de favoriser le dynamisme de ces petites et moyennes entreprises des Pays de la Loire.

Les compétences sont présentes sur l'ensemble du territoire ligérien et leur maintien est une nécessité.

Préconisations

La qualité des constructions passent par une anticipation des besoins futurs et par un engagement clair dans la gestion des effectifs et leurs niveaux de formation et de qualification.

Il faut donc s'adapter aux changements techniques apparus depuis quelques années dans la Construction avec le développement important de la préfabrication par exemple. L'amélioration continue de la conception des éléments constructifs engendre une évolution constante des offres de formation.

les entreprises ont aussi besoin d'adapter leur organisation et de mieux s'impliquer dans la gestion du personnel en accompagnant les salariés tout au long de leurs parcours dans l'entreprise lors du recrutement, de l'arrivée dans la structure, la formation continue, les promotions internes... Cet engagement dans les ressources humaines ne peut qu'améliorer les conditions de travail de tous et favoriser une meilleure production au sein de l'entreprise.

Une étude réalisée en partenariat avec

Atlanbois
le bois à sa source

Directe
Direction Régionale des entreprises,
de la consommation, de la concurrence,
du travail et de l'énergie
Pays de la Loire



ORIENTATION
Pays de la Loire



Région
PAYS DE LA LOIRE



CERC des Pays de la Loire

10 boulevard Gaston Serpette - BP 23202 - 44032 Nantes cedex 1

Tel : 02 51 17 65 54

Mail : contact@cerc-paysdelaloire.fr

Internet : www.cerc-paysdelaloire.fr